



NEWSLETTER FEVRIER 2019

Voici les informations importantes très attendues de vous tous !

1. INSCRIPTIONS

- Les inscriptions seront ouvertes **dès le 1^{er} mars 2019**, via le lien présent sur notre site internet.
Pour rappel, certains coureurs n'auront pas besoin de payer leur inscription (voir newsletter de janvier – liste visible sur le site) pour autant qu'ils se manifestent avant la date du 1^{er} avril 2019.

- Le prix de la course sera progressif, en fonction de votre date d'inscription :
 - ✓ 55 CHF pendant le mois de mars 2019
 - ✓ 60 CHF pendant le mois d'avril 2019
 - ✓ 65 CHF pendant le mois de mai 2019

Attention, plus aucune inscription ne pourra être prise sur place.

- Les inscriptions pour l'inter-entreprise pourront se faire du 1^{er} mars au 20 mai 2019, selon la procédure habituelle.

2. CERTIFICAT MEDICAL

Une étape aura lieu sur le plateau du Salève, un point fort de notre 25^{ème} édition.

Vous devrez donc **télécharger** votre certificat médical ou votre licence lors de votre inscription, via le site internet de l'inscription, **au plus tard le 13 mai 2019**. Votre inscription ne sera validée qu'après la vérification de la validité du document présenté.

Pour rappel, les certificats médicaux sont considérés comme valable jusqu'à une année après la date d'émission. Tout certificat médical émis dès le 6 juin 2018 sera donc valable.



NEWSLETTER FEVRIER 2019

3. TRANSPORTS sur le SALEVE

- Les routes d'accès au Salève seront fermées par la Police. Le Tour vous offre donc le transport aller et retour pour cette étape. Ce transport coûte très cher au Tour et demande une vaste organisation préalable. Nous espérons que vous apprécierez et serez nombreux à participer à cette extraordinaire étape.

- **Les lieux et horaires de départ** seront les suivants :

Aéroport	17H45
Place Dorcière	17H45
Place Neuve	17H45
P+R Sous-Moulin	18H00
Vitam'Parc	18H15
Téléphérique Vagues de 100 personnes	Entre 17H30 et 19H10

- Attention, vous serez dans l'obligation de **choisir votre lieu de départ** (et l'heure également si vous prenez le téléphérique), via le site internet, **au moment de l'inscription**. Votre choix devra impérativement être transmis avant le 8 mai 2019.
- Vous recevrez, **avec votre dossard**, un **bracelet** coloré qui fera office de **titre de transport** correspondant à votre choix de départ (et horaire si en téléphérique). Cela signifie/implique que vous devrez obligatoirement prendre votre dossard lors du retrait anticipé aux Vernets ou à la 1^{ère} étape afin d'avoir déjà votre bracelet pour cette 2^{ème} étape.

RAPPEL : toutes ces informations se trouvent sur le site !